

Commune de Cottens

Informations communales

n° 1 – mai 2018

Comptes 2017



infos utiles

Administration communale

Secrétariat communal,
caisse communale
et agence AVS

026 477 93 00

Fax

026 477 93 01

E-mail

admin@cottens-fr.ch

Site

www.cottens-fr.ch

Edilité

026 477 93 03

Ecoles

Ancien bâtiment

026 477 93 02

Nouveau bâtiment

026 477 93 08

Gendarmerie cantonale,
Prez-vers-Noréaz

026 305 87 55

Bibliothèque Régionale
d'Avry (BRA)

026 470 21 42

Ludothèque
des Schtroumpf

079 488 10 76

Service des repas
à domicile

026 477 93 00

Service social
de Sarine Ouest

026 477 16 88

Accueil extrascolaire
Cottens (AES)

077 447 58 88

FEU

118

Ambulance

144

Heures d'ouverture

Lundi de 17 h. à 19 h.

Mardi de 9 h. 30 à 11 h. 30

Mercredi de 9 h. 30 à 11 h. 30

Jeudi de 14 h. à 18 h.

En dehors des heures d'ouverture, veuillez prendre rendez-vous au 026 477 93 00.

Arrivée dans la commune - dépôt des papiers

A toutes fins utiles, nous rappelons à toutes les personnes établies récemment à Cottens qu'elles ont **l'obligation de venir s'annoncer au bureau communal dans les quatorze jours suivant leur arrivée** et d'y déposer un acte d'origine ou un document équivalent pour les personnes de nationalité suisse; une copie du permis de séjour pour les personnes de nationalité étrangère.

En outre, une **attestation d'affiliation à une caisse maladie** reconnue doit être fournie à l'administration communale. L'administration doit être également en possession d'une **attestation de l'assurance ménage et du numéro AVS de ses habitants**.

Un nouvel acte d'origine doit être déposé au bureau communal en cas de modification de l'état civil, soit en cas:

- de mariage
- de divorce
- de décès du conjoint
- à la majorité

Nous vous remercions d'avance de votre obligeance.

L'administration communale

Le mot du syndic

Chères Cottensoises et chers Cottensois,

Vous étiez tellement pressés de retrouver votre info communale favorite que vous n'avez pas pris garde au petit trait d'humour qui figure sur la photo de la page de couverture!

Si vous prenez le temps de revenir sur la première page, vous observerez que le nom de notre commune a été revisité.

Rassurez-vous, la raison de cette imposture est uniquement un clin d'œil à la résidence St-Martin qui, après de nombreux mois d'études, de réflexions et de négociations, a obtenu le permis de construire de son extension.

Cet agrandissement va permettre à la résidence St-Martin d'entrer dans une autre dimension mais aussi d'offrir aux habitants (petits et grands) de notre commune et des villages voisins, la possibilité de bénéficier d'infrastructures de premier ordre.

En effet, si aujourd'hui construire un cabinet médical groupé, un foyer de jour, des appartements protégés à proximité d'un EMS peut paraître cohérent et rempli de bon sens, y intégrer une piscine relève par contre de l'audace et un certain esprit visionnaire.

Plusieurs centres aquatiques sont à l'étude dans le district et même si le manque de bassins est évident, tous ne pourront se concrétiser. Peu de monde accordait beaucoup de crédibilité au dossier de la fondation et même aucune chance de succès. C'est pourquoi il convenait de se montrer perspicace afin de défendre un projet plus modeste mais complémentaire aux autres. Certains y ont même peut-être vu une pointe de provocation étant donné que généralement l'implantation de ce genre de réalisation est réservée aux communes de la ceinture dorée de la capitale cantonale.

Le dossier a été rondement mené et il convient de tirer un grand coup de chapeau à tous les acteurs qui, malgré les nombreuses embûches, ont toujours affiché un optimisme à toute épreuve et un esprit convaincant particulièrement affuté. Il faut relever également que la bonne gestion et la qualité des prestations de la résidence ont certainement aussi contribué à renforcer la crédibilité.

En conclusion, si l'appellation Cottens-les-Bains tient uniquement d'un délire printanier, la concrétisation de ce beau projet débutera à la fin de l'été, que je vous souhaite d'ores et déjà chaud et radieux!

Nicolas Chardonnes, syndic

Infos pratiques

Cartes journalières CFF

Nous rappelons que la commune de Cottens tient à disposition:

deux cartes journalières «Flexicard» 2^e classe

qui peuvent être utilisées sans limite pour le prix de Fr. 38.- par jour et par carte pour la population de Cottens.

Les enfants de 6 à 16 ans, pour autant qu'ils soient accompagnés de l'un ou l'autre des parents, voyagent gratuitement. Une légitimation de famille (disponible auprès des CFF) doit simplement être présentée au contrôle. Les personnes désireuses de voyager en première classe peuvent obtenir au guichet de la gare un sur-classement général.

Les déplacements sur le réseau suisse desservi par les CFF et la plupart des chemins de fer privés, des cars postaux, des sociétés de navigation et des entreprises de tram et de bus sont compris dans l'abonnement.

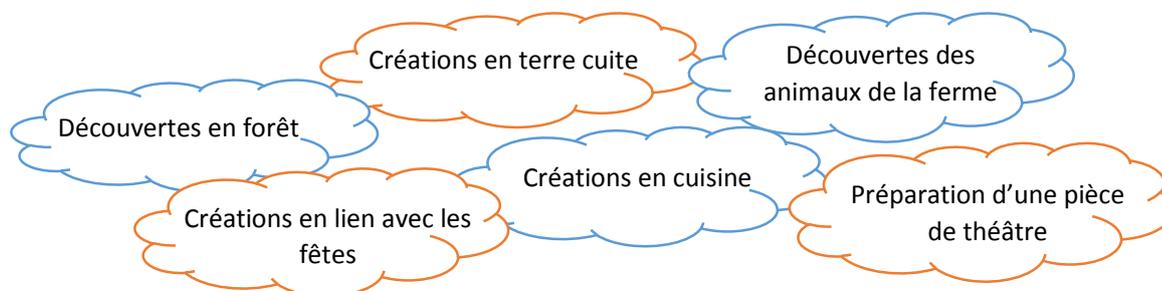
Pour disposer de ces cartes journalières, il vous suffit de les réserver par téléphone à l'administration communale (026 477 93 00) ou par courriel (admin@cottens-fr.ch). Les cartes devront être retirées et payées deux jours ouvrables suivant leur réservation. Ces abonnements ne seront ni repris ni remboursés.

Nous souhaitons que vous profitiez au maximum de ces cartes pour vos voyages ou excursions dans toute la Suisse.



des ateliers "Découverte, Art et Nature" pour les enfants

- les jeudis de 16h à 18h - Ateliers "DAN" pour les enfants de la 1H à la 4H
- les mercredis de 13h30 à 16h - Ateliers "Art Bricole" pour les enfants de la 1H à la 8H



Inscription et programme détaillé sur www.arbre-en-ciel.ch

Danielle Dousse Perroud, Marie-Josée Dousse et Florence Gobet, enseignantes
Contact : danielle@arbre-en-ciel.ch

Tractanta



Commune de Cottens

www.cottens-fr.ch

Assemblée communale du 15 mai 2018 à 20h., à la salle paroissiale

- 1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 12 décembre 2017** (ce procès-verbal ne sera pas lu. Conformément à l'art. 13 RELCo, il peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration / Assemblées communales)
- 2. Comptes 2017**
 - 2.1. Présentation des comptes de fonctionnement et des investissements
 - 2.2. Prise de position de la Commission financière sur le rapport de l'organe de révision
 - 2.3. Approbation
- 3. Budget communal des investissements 2018 – compléments**
 - 3.1. Achat d'un nouveau columbarium** **Fr. 25'000.--**
Rapport de la Commission financière
Vote du crédit y relatif
 - 3.2. Diagnostic préparatoire en vue de la réfection de la route de Lentigny** **Fr. 29'000.--**
Rapport de la Commission financière
Vote du crédit y relatif
 - 3.3. Mise en séparatif et réfection du tronçon route du Clos-Richard – route de la Côte** **Fr. 220'000.--**
Rapport de la Commission financière
Vote du crédit y relatif
- 4. Adoption du règlement communal sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions**
- 5. Adoption du règlement communal sur le financement de l'équipement de détail des zones à bâtir**
- 6. Présentation du plan financier 2018-2023 (LCo – art. 86d al. 3)**
- 7. Divers**

Les différents documents relatifs aux points à l'ordre du jour peuvent être consultés au secrétariat communal pendant les heures d'ouvertures ainsi que sur le site Internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration / Assemblées communales.

Le Conseil communal

www.dupli.ch

duplirex

VOS PAPETERIES

© www.raa.ch

1630 BULLE

Grand-Rue 20
Tél. 026 912 11 66
Fax 026 912 21 63
bulle@dupli.ch

1762 GIVISIEZ

Rte André-Piller 2
Tél. 026 460 20 30
Fax 026 460 20 31
givisiez@dupli.ch

3280 MURTEN

Bahnhofstrasse 8
Tél. 026 670 10 70
Fax 026 670 31 77
murten@dupli.ch

3186 DUEDINGEN

Hauptstrasse 17
Tél. 026 493 33 55
Fax 026 493 37 22
duedingen@dupli.ch



Développement des objets du tractanda

2. Comptes 2017

2.1. Comptes de fonctionnement

Nous avons bouclé les comptes de notre commune avec un résultat positif confortable de Fr. 448'183.28 avant création de réserves ou amortissements.

L'essentiel des revenus supplémentaires qui ont donné ce bon résultat provient des impôts sur les gains immobiliers et mutations. Ces recettes sont extraordinaires et imprévisibles.

L'impôt sur le revenu des personnes physiques présente une diminution de près de 10% par rapport aux comptes 2016. Globalement les charges liées respectent les prévisions budgétaires.

Les comptes de notre commune bouclent avec un excédent de recettes de Fr. 448'183.28 avant la création de réserves et amortissements dont voici la liste:

Réserves:

- Agencement et informatique maison communale Fr. 80'000.--
- Bâtiments scolaires et place de sport Fr. 150'000.--

Amortissements:

- Etude passerelle mobilité douce CFF Fr. 21'600.--
- Eclairage public – remplacement des luminaires Fr. 47'057.75
- Etude assainissement et agrandissement maison communale Fr. 20'000.--

Avec les réserves et amortissements ci-dessus, les comptes de fonctionnement 2017 présentent un excédent de recettes de Fr. 129'525.53.

2.2. Comptes d'investissements

Le solde de la vente du terrain communal a été versé en 2017 pour Fr. 687'440.-- et une réserve libre a été créée avec le bénéfice, soit Fr. 637'440.--.

En résumé les comptes des investissements 2017 présentent un excédent de revenus de Fr. 707'512.90.

Bilan	Bilan au 01.01.2017	Bilan au 31.12.2017
1 ACTIF	12'959'671.68	13'603'831.87
10 DISPONIBILITES	1'448'374.70	2'907'934.59
11 AVOIRS	2'249'136.55	1'961'072.30
12 PLACEMENTS	2'074'597.65	2'031'777.65
13 ACTIFS TRANSITOIRES	10'853.90	45'708.10
14 PATRIMOINE ADMINISTRATIF	6'513'195.05	6'086'620.40
15 PARTICIPATIONS	663'513.83	570'718.83
2 PASSIF	-12'959'671.68	-13'603'831.87
20 ENGAGEMENTS COURANTS	-167'593.94	-203'438.20
22 DETTES A MOYEN ET LONG TERME	-7'065'150.00	-6'645'550.00
23 ENTITE PARTICULIERE	-20'940.00	-73'219.25
25 PASSIFS TRANSITOIRES	-332'039.55	-282'533.60
28 RESERVES	-2'063'223.72	-2'958'840.82
29 FORTUNE	-3'310'724.47	-3'440'250.00

L'intégralité des comptes 2017 peut être consultée sur le site internet de la commune www.cottens-fr.ch, rubrique Administration / Assemblées communales ou au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Récapitulation

Comptes de fonctionnement	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 ADMINISTRATION	884'964.84	704'906.36	901'670.00	710'460.00	873'307.01	740'536.70
1 ORDRE PUBLIC	105'605.05	40'362.50	69'505.45	32'500.00	73'347.85	40'593.15
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'872'741.09	76'854.75	1'989'248.80	67'700.00	1'978'469.20	100'742.00
3 CULTURE ET LOISIRS	88'863.40	1'472.55	86'891.20	2'000.00	96'225.95	7'633.61
4 SANTE	494'990.80	23'435.50	531'683.55	16'000.00	498'198.30	7'219.10
5 AFFAIRES SOCIALES	795'175.75	11'652.00	853'230.15	7'000.00	801'892.20	39'227.55
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	367'376.88	30'563.05	492'798.70	27'500.00	478'788.90	32'386.35
7 PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	927'869.35	889'282.45	939'370.70	837'900.00	889'937.45	876'018.85
8 ECONOMIE	19'689.95	30'871.18	27'742.95	25'000.00	23'616.80	32'140.83
9 FINANCES ET IMPOTS	1'925'158.71	5'799'422.56	716'774.00	4'893'646.00	1'675'019.40	5'641'830.45
TOTALISATION	7'482'435.82	7'608'822.89	6'608'915.50	6'619'706.00	7'388'803.06	7'518'328.59
Résultat	126'387.07		10'790.50		129'525.53	

Comptes des investissements	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	493'134.45		151'000.00	50'000.00	95'607.55	
7 PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	165'077.55	158'117.60	686'900.00	262'500.00	55'411.55	191'092.00
9 FINANCES ET IMPOTS		50'000.00	220'000.00	687'440.00	20'000.00	687'440.00
TOTALISATION	658'212.00	208'117.60	1'057'900.00	999'940.00	171'019.10	878'532.00
Résultat		450'094.40		57'960.00	707'512.90	

Liste des engagements hors bilan

Réseau Santé de la Sarine	222'234.00
Association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarine-Ouest	486'830.60
Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français	596'000.00
Résidence pour personnes âgées St-Martin, Cottens	1'841'470.90
Association pour l'épuration régionale des eaux usées des bassins versants de la Glâne et de la Neirigue (AEGN)	485'388.15
Engagement total	3'631'923.65



Multifiduciaire Fribourg SA
www.multifiduciaire-fribourg.ch

Fribourg
Rue Faucigny 5 | Case postale 240 | CH-1705 Fribourg
Tél. 026 425 53 33 | Fax 026 425 53 39

Bulle
Rue de l'Europe 12 | CH-1630 Bulle
Tél. 026 913 01 60 | Fax 026 913 01 69

**Rapport de l'organe de révision
au Conseil communal et à la Commission financière
de la Commune de Cottens**

En notre qualité d'organe de révision et selon les art. 98d et 98e de la loi sur les communes (LCo), nous avons effectué l'audit des comptes annuels (compte de fonctionnement, compte des investissements, bilan et annexe du bilan) de la **Commune de Cottens** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance conformément aux prescriptions légales de l'art. 98a et 98d de la loi sur les communes (LCo).

Responsabilité du Conseil communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales de l'art. 95 de la loi sur les communes (LCo) incombe au Conseil communal. Le Conseil communal est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales de l'art. 98d et 98e de la loi sur les communes (LCo) et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte, le cas échéant, le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité ni sur l'existence de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes aux dispositions de droit public en matière de tenue des comptes communaux.

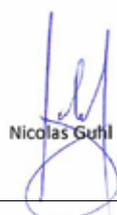
Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis clôturant avec un excédent de produits de CHF 129'525.53.

Fribourg, le 3 avril 2018

(5/8)

Multifiduciaire Fribourg SA


Thibaud Demaison
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Nicolas Guhl



SANITAIRE - CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR
RENOVATION - DEPANNAGE

CH - 1741 Cottens (FR)

Rte du Centre 11

Tel : 026 / 477 34 14

Natel : 079 / 204 18 75

contact@installationsclerc.ch



Pour vos fêtes de famille, la visite de
vos amis nous vous offrons un
hébergement de proximité

Aquabike - Aquagym

Chez AquaSoins

bassin avec nage à contre-courant, buses, eau à 31 °



Route de Chéziers 2
1742 Autigny
026 477 07 26
079 308 27 29
www.aux-4-elementis.ch
accueil@aux-4-elementis.ch

3. Budget communal des investissements 2017 – compléments

3.1 Achat d'un nouveau columbarium

Le second columbarium du cimetière a été mis en place en 2010. Aujourd'hui, il ne reste plus que huit places disponibles. C'est pourquoi, le Conseil communal vous propose un investissement de Fr. 25'000.-- pour l'acquisition d'un nouveau columbarium de 38 urnes.

3.2. Diagnostic préparatoire en vue de la réfection de la route de Lentigny

Les hivers rigoureux ont mis à mal la route de Lentigny, surtout dans le secteur hors localité. Elle présente un état de dégradation avancé et son profil géométrique type est à améliorer (largeur, cheminement piétons, etc.).

Dans ce but, un projet de réfection est à réaliser. Il se basera sur un diagnostic préparatoire de faisabilité qui doit être mené pour les éléments suivants:

- Curage et passage d'une caméra pour connaître l'état des canalisations en place
- Sondages afin de déterminer:
 - Composition de la chaussée actuelle
 - Analyse de la teneur en HAP du revêtement existant
 - Effectuer des essais de portance de la chaussée actuelle
- Définition du profil type de la route après réfection

Suite à cette analyse, il sera possible de déterminer la solution adéquate pour la réfection de cette route et de chiffrer le montant de ces travaux.

Le montant pour cette étude préparatoire soumis à approbation s'élève à Fr. 29'000.--.

3.3. Mise en séparatif et réfection du tronçon route du Clos-Richard – route de la Côte

Notre commune a encore de gros efforts à faire au niveau de la mise en séparatif des anciens quartiers. Le conseil souhaite améliorer son taux de mise en séparatif, élément important de la clef de répartition de l'AEGN. La mise en séparatif de la route du Centre pour le secteur allant du Clos-Richard jusqu'au carrefour situé au bas de la route de la Côte (voir plan ci-dessous).

Les anciennes canalisations d'eaux usées (E.U.) seront changées et de nouvelles canalisations pour les eaux claires (E.C.) installées. Les E.C. seront raccordées au réseau existant au Clos-Richard.

Ces travaux seront une première étape indispensable pour la mise en séparatif du secteur de la route de la Côte qui sera réalisée dans une étape ultérieure.

L'emplacement et la dimension de la fouille pour la réalisation de ces travaux de changement de canalisations se situant au milieu de la route du Centre, nous amènent à réaliser la remise en état du revêtement de la route dans sa totalité.

De plus, nous profiterons de ces travaux pour finaliser le marquage de la surface colorée qui doit encore être réalisé dans le cadre du permis obtenu pour la fermeture à la circulation du pont CFF.

Le montant pour ces travaux soumis à approbation s'élève à Fr. 113'000.-- à la charge des routes et à Fr. 117'000.-- à la charge de l'épuration.





FANTAS'TIE
Coiffure

COIFFURE ET ONGLERIE
Route du Centre 98 - 1741 Cottens
079/546.75.13
www.fantastif-coiffure.ch



«Apprendre le savoir-faire
pour l'avenir de mon métier.»
Bryan Morel, apprenti électronicien en multimédia

Notre service
fait la différence.

EP:AMADEUS
ElectronicPartner

1754 AVRY-BOURG
3800 INTERLAKEN
1620 MONTREUX

Avry-Bourg 19/15, www.amadeus-ag.ch



Boulangerie
Pâtisserie
Alimentation

Marchon & Favre

1741 Cottens
026/477.15.13

Cottens 026/477.15.13 Villargiroud 026/653.12.08
Ursy 021/909.58.58 Posieux 026/411.31.35
Neyruz 026/477.33.32 Matran 026/400.02.28

Bulle 026/912.80.20

www.boulangerie-marchonfavre.ch

5. Adoption du règlement communal sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions

Pour le règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions, il s'agit en fait de modifications. D'ordinaire ces dernières interviennent au début de la révision d'un PAL. Comme ce ne fut pas le cas pour la commune de Cottens, le Conseil communal profite d'un changement d'urbanisme pour mettre à jour ce règlement sur la base du règlement type du canton. Les principales corrections interviennent au niveau du montant des émoluments fixes et proportionnels, des maxima facturés ainsi que des contributions de remplacement. Le reste n'étant qu'un toilettage du règlement qui datait de 1995.

6. Adoption du règlement communal sur le financement de l'équipement de détail des zones à bâtir

Le règlement sur le financement de l'équipement de détail des zones à bâtir est nouveau et vise à combler une lacune de la commune. En effet, actuellement rien n'est défini sur la répartition de qui paie les équipements de détail (à savoir les routes de dessertes, chemins piétons, conduites et canalisations) et cette charge incombe donc à la commune. Le Conseil communal souhaite introduire ce règlement afin de pallier à ce manquement. Là aussi, le règlement type du canton a servi de modèle.

En vue de la prochaine assemblée, ces deux règlements peuvent être obtenus auprès de l'administration communale. Ils seront aussi mis à disposition lors de l'assemblée.

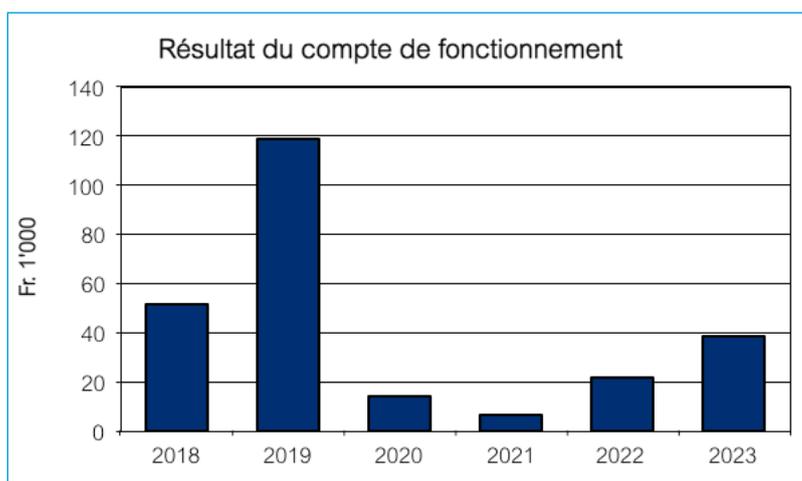
7. Présentation du plan financier 2018-2023 (LCo – art. 86d al. 3)

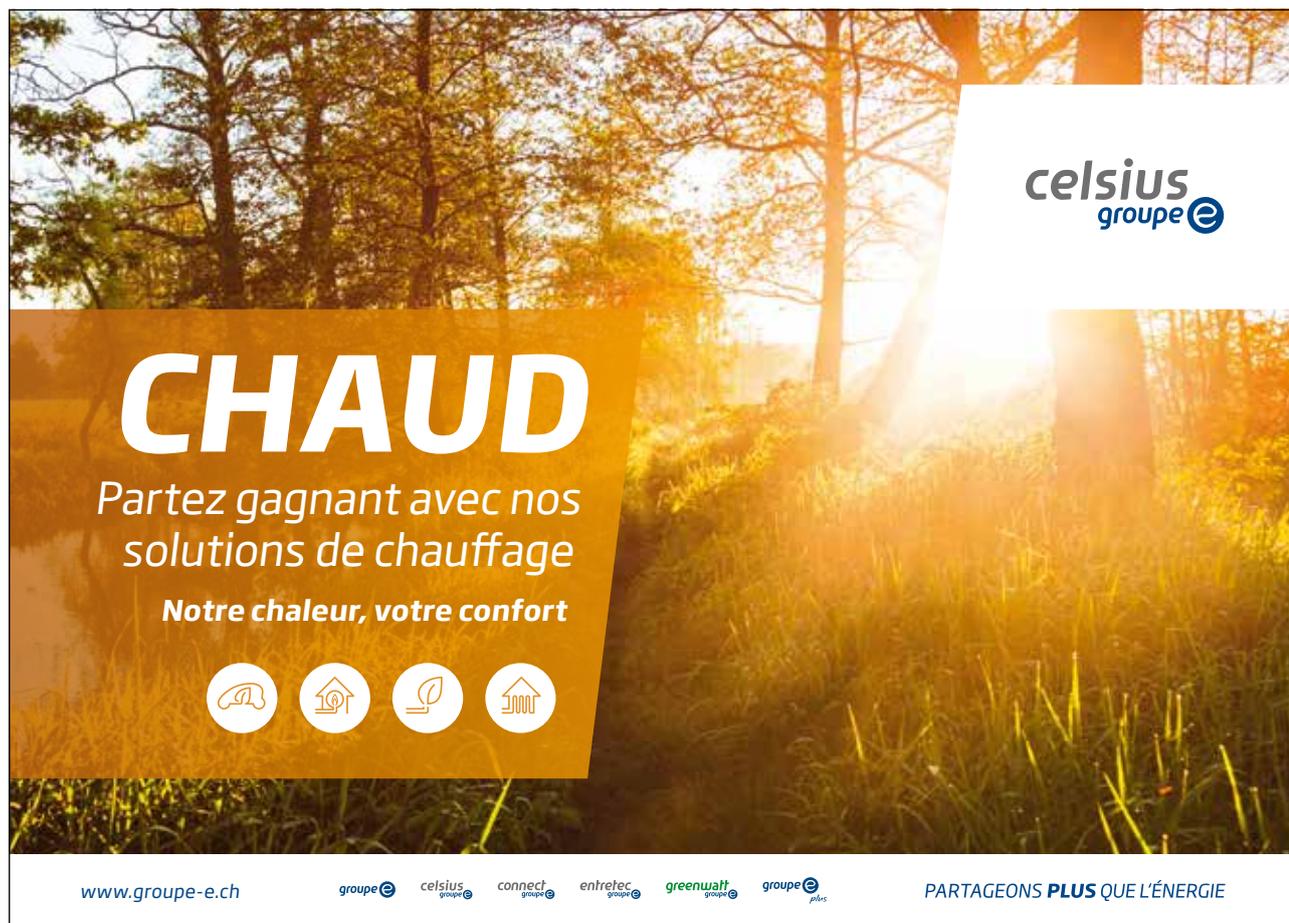
Le Conseil communal est tenu de présenter à la population chaque année un plan financier pour les cinq ans à venir. Ces prévisions nous démontrent la tendance pour les années futures.

Les modifications apportées au plan financier de l'année dernière sont l'intégration des comptes 2017 et du budget 2018.

Les variations du résultat du compte de fonctionnement sont liées aux charges (intérêts et amortissements) des futurs investissements planifiés.

Aucun des investissements acceptés en assemblée communale n'influencera les résultats au compte de fonctionnement pour 2019. Ce qui explique le bénéfice prévisible de près de Fr. 120'000.--.





celsius
groupe 

CHAUD

Partez gagnant avec nos solutions de chauffage

Notre chaleur, votre confort



www.groupe-e.ch       PARTAGEONS **PLUS** QUE L'ÉNERGIE



www.lamagnuiserie.com

LA MAG'NUISERIE

info@lamagnuiserie.ch
079 580 73 47

Votre menuisier local

Les infos des dicastères

Coup de balai du 23 mars 2018

L'action ou l'initiative «Coup de balai» vise les buts suivants:

- 1) Déclencher une réflexion sur la production de déchets et les impacts environnementaux
- 2) Sensibiliser toutes les personnes à la problématique de l'abandon des déchets
- 3) Nettoyer les différents lieux communs et aussi les lieux moins fréquentés.

Dans notre village, nous avons la grande chance d'avoir un corps enseignant qui s'engage de façon active et efficace pour l'environnement et l'écologie. Merci à vous les enseignants de jouer le jeu avec tous vos élèves pour garder propres les divers espaces de notre commune. Merci bien sûr aussi et surtout aux élèves qui sont motivés pour ce genre d'action qui se fait en principe chaque printemps. En plus de rendre plus propre Cottens et ses quartiers, les élèves ont ainsi l'occasion de découvrir les jolis coins de leur village.

Si les élèves et les enseignants nous donnent l'exemple, il n'est pas interdit pour les autres sociétés de prévoir dans le futur également une telle action de nettoyage de printemps. Nous avons la chance d'habiter dans une merveilleuse région et c'est dans notre intérêt de la garder propre et belle. Nous réitérons nos remerciements aux élèves et aux enseignants d'avoir accepté de participer à l'action «Coup de balai 2018».

Projet d'assainissement de la STEP

Depuis 2011 l'ancienne STEP, respectivement les 3 bassins de décantation des eaux usées de notre commune, ont été mis hors service. Dès 2011, les eaux usées de notre commune sont transférées par pompage dans la STEP d'Autigny (AEGN).

Les 3 bassins que nous voulons remplir avec une quantité de 9500 m³ de terre ont depuis 2011 été soumis à des analyses très strictes demandées par le service d'environnement du canton de Fribourg (SEn), pour déterminer la concentration résiduelle d'ammonium et de nitrite. Le remplissage des bassins est soumis aux lois et ordonnances OSites.

Pour effectuer ces travaux d'étude, la commune de Cottens a confié après appel d'offres, ces travaux au bureau d'ingénieurs GEOTEST (Géologie/ Ingénierie / géophysique et environnement).

Les travaux et rapports fournis par GEOTEST furent les suivants:

- 1) Analyse technique
- 2) Rapport de surveillance
- 3) Rapport de surveillance technique avec indication des valeurs de pollution résiduelles
- 4) Rapport de surveillance complété avec les données ponctuelles exigées par le SEn.
- 5) Préparation du dossier de mise à l'enquête préalable à l'attention du SECA.

A la suite de ces diverses analyses et mesures de pollution, le Conseil communal a fait parvenir au SECA dans le courant de la semaine 15/2018, une demande préalable établie en bonne et due forme pour combler ces 3 bassins et en faire une place utilisable pour les diverses activités de l'édilité communale (déchetterie et autres). Le but de la commune est d'essayer de coordonner, pour des raisons environnementales, les travaux d'excavation de l'agrandissement du home avec le remplissage des bassins.

MOREL SÀRL

AUTOMOBILES.CH

Garage
plus

Achat - Vente
Réparations toutes marques

Spécialiste Ford

Richard Morel

Route de Lentigny 1
1741 Cottens

T 026 477 17 10

M 079 429 28 05

morel.automobiles@bluewin.ch



Bâloise
Assurances

Dominique Magnin

Expert en assurances

Dipl. fédéral en assurances et fonds de placement

Agence générale de Fribourg

Rte de la Goille 58

1741 Cottens

Tel. 079 / 687 87 71

Fax. 058 / 285 57 29

Sinistres 00800 24 800 800

dominique.magnin@baloise.ch

Votre sécurité nous tient à coeur.
www.baloise.ch

Baloise Bank SoBa

Une longue nuit d'hiver...

Depuis le début de la cette semaine, c'est Hervé qui est de piquet pour le service de déneigement de la commune. Ce mercredi, la météo annonce de fortes chutes de neige en fin de nuit.

Le réveil sonne pour la troisième fois, à chaque heure, ceci depuis deux heures du matin!

Il est maintenant quatre heures, Hervé, qui surveille à chaque sonnerie l'évolution des chutes de neige annoncées la veille, alerte Christophe. Rendez-vous est fixé pour nos deux employés communaux au local de la voirie, alors que le village dort encore paisiblement. La nuit commence bien, car aujourd'hui le tracteur Claas démarre au quart de tour! En effet depuis le début de cet hiver, ce n'est pas moins de cinq pannes qui ont cloué un de nos deux véhicules de voirie au garage.

La tâche ne sera pas mince pour les deux employés mobilisés cette nuit. Il s'agit de transformer ce champ de bataille enneigé en une surface praticable en l'espace de quelques heures.

C'est armés de tracteurs équipés de lame à neige, d'une fraiseuse, de pelles et surtout de courage que nos employés de la voirie commencent leur tournée

à travers le village. Ils suivent un plan de déneigement pré-établi et partent livrer une longue bataille contre les éléments.

Ce plan permet à ce que l'ensemble des routes et des trottoirs ainsi que les accès aux écoles soient déneigés, ceci dans un délai respectable, malgré les nouveaux flocons qui seront tombés depuis leur premier passage.

Il y a près de 12 km de chaussées publiques et pratiquement autant de trottoirs à dégager. Le chasse-neige se lance en premier lieu sur la route d'Autigny, qui de par sa déclivité et son orientation, est la plus urgente à déneiger. Puis c'est au tour des routes du Centre, de la Goille et de la Résidence afin d'assurer l'accès de l'ambulance au home. Suivent les axes intercommunaux avec les routes de Lentiigny et d'Onnens. Pour finir les routes du Clos-Richard, de la Côte, de la Croix et celles de Belmont, des Brévires et du Rossi. En tout, le déneigement de la totalité des routes prend 3 bonnes heures.

Les trottoirs ne sont bien sûr pas oubliés, ils seront nettoyés à l'aide d'un véhicule plus petit ou manuellement à la pelle selon leur largeur. Certains jours, une bataille s'engage le long de la route cantonale entre le chasse-neige cantonal et

celui communal. En effet, à chacun de ses passages, le chasse-neige du canton déverse des tas de neige sur les trottoirs communaux que nos employés ont souvent déjà déneigés. Ils doivent donc remettre l'ouvrage sur le métier et refaire un passage pour maintenir ces trottoirs dégagés. Et ce chassé-croisé peut se répéter plusieurs fois durant une seule journée! Il faut là aussi compter environs 3 heures pour le déneigement des trottoirs. Il faut aussi assurer en parallèle le déblaiement des places et des parkings communaux avant que les premières voitures ne s'y parquent.

Même si les flocons continuent de tomber, il faut délaissier pour quelques temps les gros véhicules de la voirie et procéder au déneigement des accès aux écoles afin que tous les élèves et les professeurs puissent se déplacer sans

risque. Le déneigement de ces accès se fait à l'aide de la fraiseuse, celui des escaliers à la pelle et durent près de 2 heures et demie. Puis, quand tout le domaine communal est déneigé, il reste encore les routes et places privées pour lesquelles la commune a reçu un mandat de déneigement.

Il est maintenant midi et demie, mais la journée d'Hervé et Christophe n'est pas finie pour autant. Si les chutes de neige sont importantes, ils effectueront un tour complet des infrastructures routières pour dégager les nouveaux flocons tombés depuis leur premier passage. Sinon, ils rentrent au dépôt de la voirie afin de faire l'entretien des véhicules et les remettre en état (plein du sel) en vue de la prochaine sortie.

Depuis maintenant plus d'une année, le Conseil communal a décidé de modérer le salage des routes pour des raisons économiques et environnementales. Toujours dans un souci similaire, un test avec un produit bio-naturel sera mené dès ce printemps pour le désherbage des routes, des places communales et du cimetière afin de limiter au minimum l'emploi de produits chimiques.

Comme vous le constatez, même si certains jours il reste nécessaire d'avoir un équipement adapté pour s'engager sur les routes, les employés de la voirie font de leur mieux afin d'assurer en qualité et en temps un déneigement optimum des infrastructures de toute notre commune.

Un grand merci à Hervé et Christophe pour tout leur travail de maintenance hivernale, souvent nocturne ou de week-end, qui fait que chaque jour d'hiver, les usagers des réseaux routiers communaux peuvent l'utiliser dans les meilleures conditions possibles.



Travaux sur la ligne CFF Fribourg-Lausanne

Durant l'été 2018, des travaux de réfection seront menés sur la ligne ferroviaire entre Lausanne et Puidoux-Chexbres. Ils sont nécessaires pour assurer sécurité et ponctualité aux voyageurs.

Afin de réduire la durée totale de ces travaux et l'impact sur les voyageurs, la circulation sera totalement interrompue sur cette ligne durant les vacances scolaires, du samedi 7 juillet au dimanche 26 août 2018. Durant cette période, une alternative de transport sera proposée à tous les clients CFF. Cette mesure permet de limiter à sept semaines la durée de ce chantier, contre huit mois en maintenant l'exploitation. Elle permet également de diminuer les nuisances pour les riverains en réduisant la durée des chantiers de nuit, et d'augmenter la sécurité et l'efficacité des travaux.

Ainsi, les voyageurs de Fribourg à destination de Lausanne/Genève et inversement, utiliseront des navettes ferroviaires via Vevey où des correspondances pour le Valais seront proposées.

Les clients de Berne et au-delà à destination de l'arc lémanique emprunteront la ligne du Pied-du-Jura via Neuchâtel ou Bienne.

Les trains du trafic régional seront remplacés par un service de bus sur le tronçon Lausanne – Palézieux (S4, S5, S9) ainsi qu'entre Puidoux-Chexbres et Vevey (S7).

D'une manière générale, il faudra compter avec un allongement du temps de parcours d'environ 25 minutes. Chaque relation peut être étudiée séparément dès aujourd'hui en consultant l'horaire en ligne sur www.cff.ch. Une page spéciale www.cff.ch/puidoux regroupant toutes les informations sur cette interruption est également à votre disposition.

Par ailleurs, une interruption de trafic est programmée par les CFF et les TPF cet été entre Fribourg et Grolley/Morat, du 7 au 27 juillet 2018, pour des travaux d'entretien. Un concept de transport de substitution par bus est mis en place. L'horaire spécial est également disponible sur notre site internet www.cff.ch.

Réorganisation et agrandissement de l'administration communale

Les citoyens ont accepté lors de la dernière assemblée communale en date du 12.12.2017 de procéder à l'assainissement et à l'agrandissement du bâtiment communal pour une somme de Fr. 980'000.

A ce jour une demande préalable de construction a été adressée aux instances concernées. La construction ou l'assainissement d'un bâtiment dans la zone village est toujours sujet à une demande préalable de construction avant qu'il nous soit possible de faire une enquête définitive.

Le projet mis à l'enquête préalable respecte exhaustivement l'argumentaire présenté lors de notre dernière assemblée communale.

Pour rappel il s'agit avec ce projet de remplir les critères suivants:

- 1) Remplacer un chauffage qui est en fin de vie et qui doit être impérativement remplacé par un système fonctionnant avec de l'énergie renouvelable. (Exigence formulée par la loi sur l'énergie actuellement en vigueur)
- 2) Isolation complète des façades et du toit
- 3) Aménagement des bureaux afin de créer un espace de travail respectant les normes ergonomiques actuelles
- 4) Création de 50 places d'abri de protection civile
- 5) Possibilité de transformer à peu de frais en cas de nécessité les nouveaux bureaux en 1 ou 2 appartements
- 6) Aménagement d'archives fonctionnelles.

Le projet avance selon notre planning mais les délais définitifs dépendent fortement de la réactivité et des remarques des organes et services de l'Etat de Fribourg.

Stand de tir 300 m

Conformément à l'article 133 sur la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (LAAM RS 510.10), les communes doivent veiller à l'utilisation gratuite des installations pour les exercices de tir.

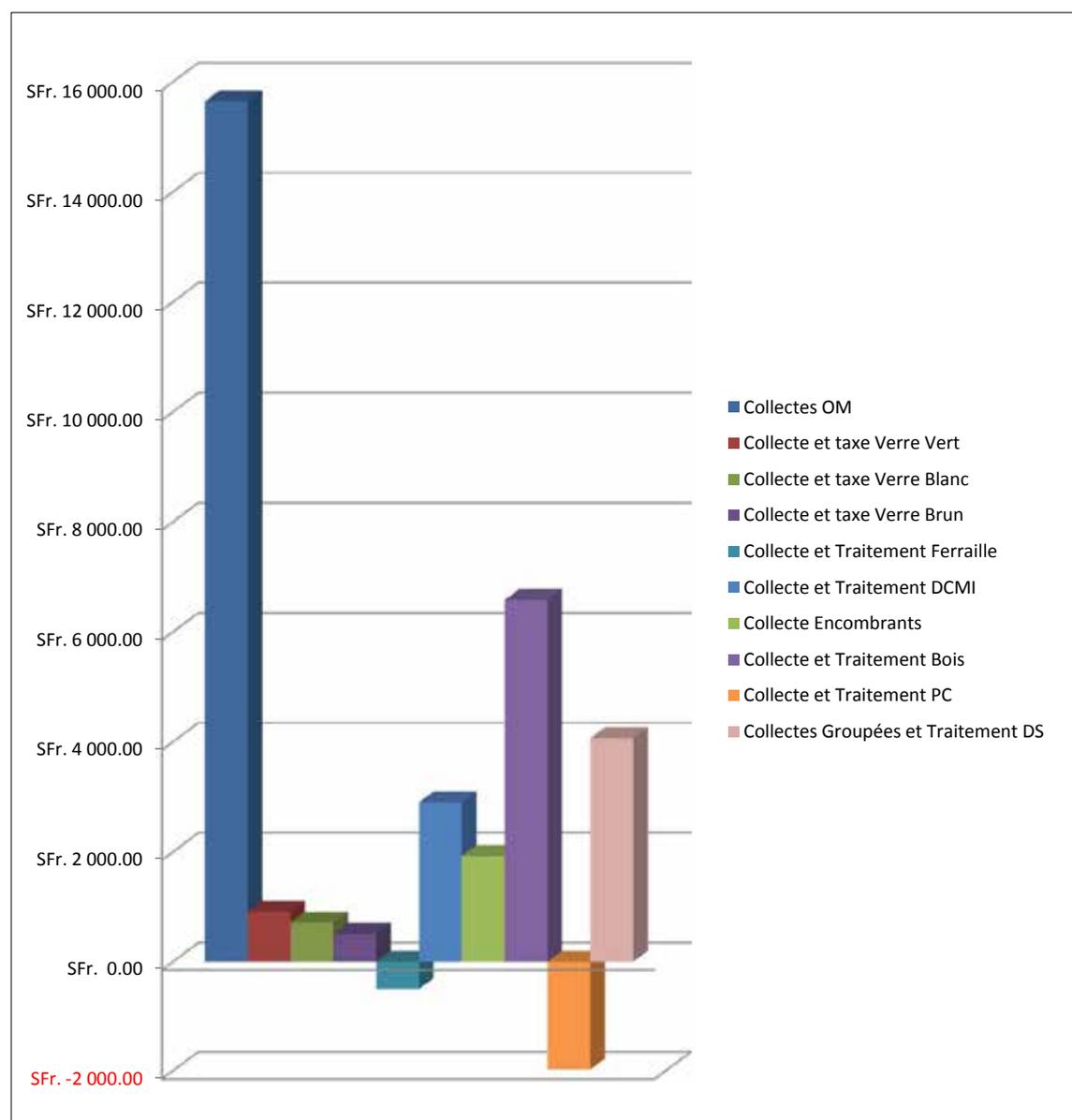
Notre commune ne possède pas (plus) d'installation de tir sur son territoire et ne peut par conséquent pas assumer les obligations prévues par l'article 133 al. 1 de la LAAM.

De ce fait, elle a été contrainte d'établir une convention intercommunale avec la commune du Gibloux pour l'utilisation du stand de tir de Vuisternens-en-Ogoz afin d'être en conformité avec la loi.

Commission d'animation

La commission d'animation est à nouveau au complet puisque **Madame Christine Chassot** a accepté de la rejoindre pour oeuvrer à organiser des animations dans le village. Un grand merci à elle!

Statistiques 2017 des déchets communaux



Agrandissement de la résidence St-Martin

Le projet de la résidence St-Martin, qui consiste à la construction d'un foyer de jour, d'un cabinet médical et de physiothérapie, d'appartements protégés et d'une piscine à côté du home médicalisé de Cottens sera prochainement en cours de construction.

Le permis de construire, qui avait été déposé en mars 2017, a été octroyé fin janvier 2018 et la fondation est actuellement en phase de préparation à l'exécution du chantier. Le début de ce dernier est programmé en août 2018 et la fin est agendée au début de l'exercice 2020.

En ce qui concerne la piscine, les communes membres de la fondation vont être approchées pour fixer les plages horaires réservées aux écoles. Les jours et heures d'ouverture à l'intention du public seront étudiés ensuite selon les plages horaires disponibles.



Qualité de l'eau

	<i>Paramètre</i>	<i>Résultat</i>	<i>Unité</i>	<i>Val. Tolérance</i>	<i>Val. limite</i>
Chimie	Couleur	Incolore			Incolore
	Turbidité	0.2	UT/F	Max. 1.00	
	Conductivité	592	µS/cm		
	Dureté totale	35.6	fH		
	Ammonium	< 0.05	mg/l	Max. 0.10	
	Nitrite	< 0.05	mg/l	Max. 0.10	
	Nitrate	4	mg/l	Max. 40	
Micro-biologie	Germes aérobies mésophiles	0	UCF/ml	Max. 300	
	Escherichia coli	0	UCF/100 ml	Max. 0	
	Enterococcus spp.	0	UCF/100 ml	Max.0	

La Société de jeunesse en fête

A travers cet article, nous souhaitons vous présenter notre fête du 70^e anniversaire. Mais avant toute chose, laissez-nous vous dévoiler une brève présentation de la société.

La jeunesse de Cottens compte actuellement une soixantaine de jeunes membres motivés. Nous nous réunissons régulièrement dans notre local de jeunesse, généreusement mis à disposition par la commune afin de pouvoir nous détendre et faire la fête entre amis.

Toutefois, étant conscients que le travail fait partie intégrante de toute société, nous organisons diverses activités tout au long de l'année comme des lotos, les chants du premier mai ainsi qu'un rallye. Nous installons également la crèche de Noël à l'église durant la période qui précède les fêtes de fin d'année. Nous ne manquons pas de venir prêter main forte à d'autres sociétés villageoises lorsque nous en recevons la demande pour diverses occasions.

Toujours soucieux de satisfaire le plus grand nombre de personnes au sein de notre village, nous perpétons le traditionnel cortège de la St-Nicolas qui émerveille toujours au fil des ans les tout-petits.

Enfin, nous prenons part chaque année au Giron des Jeunesses sarinoises. C'est là que nous pouvons montrer notre savoir-faire en défilant au cortège avec notre char magnifiquement décoré et de jolis costumes réalisés par l'ensemble des membres.

Présentation de la fête

Comme vous l'avez peut-être déjà entendu lors de diverses discussions au sein du village, l'année 2018 est synonyme d'anniversaire pour la société de jeunesse. En effet, fondée en 1948, celle-ci fêtera cette année son 70^e anniversaire. Afin de marquer dignement ce cap, l'ensemble des jeunes s'active de toute part dans l'organisation de ces trois jours de fête afin de vous présenter un programme haut en couleurs. Les festivités se dérouleront:

les 27, 28 et 29 septembre 2018 à la salle de gym de Cottens

jeudi 27: Loto salle paroissiale

vendredi 28: Soirée choucroute (sur inscription) sur le thème de l'Oktoberfest / avec l'orchestre Seerugge Feger / soirée villageoise avec invitation des anciens membres de la jeunesse

samedi 29: Tournoi de foot sur savon: le matin, les écoles / l'après-midi, les Jeunesses/ le soir: fête de jeunesse

Un programme détaillé de la manifestation vous sera déposé dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez également bénéficier de ces informations sur notre page Facebook 70 ans jeunesse de Cottens.

Dans le but de réunir le plus grand nombre de personnes lors du souper des anciens membres, nous vous prions de prendre contact à l'adresse mail suivante: jeunessecottens70@gmail.com si vous avez fait partie de la société, en annonçant la période durant laquelle vous y étiez ainsi qu'une éventuelle place que vous auriez occupée au comité.

Nous restons naturellement à votre disposition pour toutes autres questions ou pour d'éventuelles informations supplémentaires.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de notre manifestation, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

La société de Jeunesse de Cottens



Arr\u00eater de fumer, vous y pensez ?

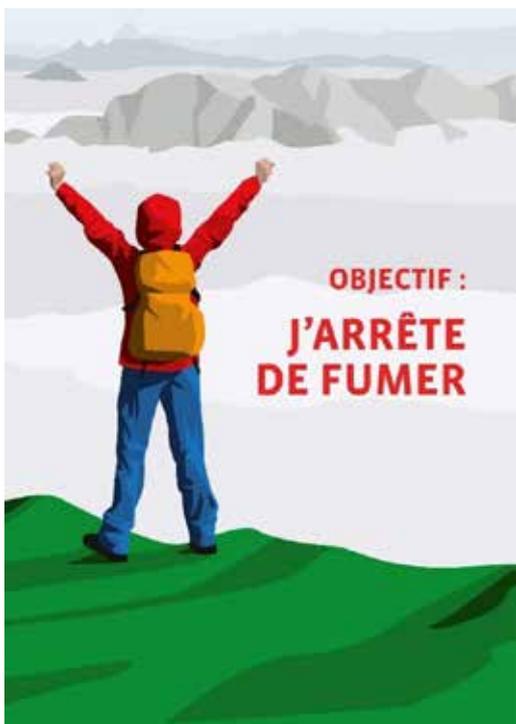
En r\u00e9ponse aux risques pour la sant\u00e9 que repr\u00e9sente la consommation de tabac, le CIPRET* s'emploie, entre autre, \u00e0 soutenir les fumeurs et fumeuses qui souhaitent retrouver la libert\u00e9 d'une vie sans tabac.

Pourquoi arr\u00eater de fumer ?

Choisir de vivre sans tabac c'est \u00eatre libre, miser sur sa sant\u00e9, profiter de la vie plus longtemps et disposer de plus d'argent pour les loisirs.

Avec un programme efficace et l'aide d'un sp\u00e9cialiste, vous augmentez vos chances de r\u00e9ussite.

Pour vous accompagner dans votre d\u00e9marche, le CIPRET propose :



Coaching stop-tabac en 4 s\u00e9ances

Cours stop-tabac en groupe en 4 s\u00e9ances

- 1. Faire le point**
 - Analyser ses habitudes de consommation
 - Diff\u00e9rencier les avantages et les inconv\u00e9nients du changement
 - Planifier l'arr\u00eat
- 2. Pr\u00e9paration**
 - Identifier ses ressources, forces, obstacles
 - D\u00e9velopper des alternatives
 - D\u00e9finir un programme personnalis\u00e9
- 3. Action**
 - Arr\u00eater
 - Appliquer les strat\u00e9gies pour maintenir la d\u00e9cision
- 4. Consolidation**
 - Renforcer les acquis
 - Anticiper les situations \u00e0 risques et pr\u00e9venir les rechutes
 - \u00c9valuer le changement

Entretien d'orientation

Conseils ponctuels et soutien personnalis\u00e9.

Tarifs

- Coaching individuel CHF 300.-
- Cours de groupe CHF 150.-
- Entretien d'orientation CHF 50.-

Prenez rendez-vous et devenez non-fumeurs/euses !

* Le CIPRET Freiburg - Centre de pr\u00e9vention du tabagisme – fait partie des Ligues de sant\u00e9 du canton de Fribourg et met en \u00e9uvre le programme cantonal de pr\u00e9vention du tabagisme sur mandat de la Direction de la sant\u00e9 et des affaires sociales.

Centre de pr\u00e9vention du tabagisme
Fachstelle Tabakpr\u00e4vention
Route St-Nicolas-de-Fl\u00fche 2, Case postale
1701 Fribourg - Freiburg
T 026 425 54 10 • F 026 426 02 88
info@cipretfribourg.ch

www.cipretfribourg.ch

Les marcheurs du jeudi



Programme des sorties (d'avril à août 2018)

- Toutes les personnes libres le jeudi peuvent se joindre au groupe.
- Aucune inscription n'est nécessaire, il faut simplement être présent au lieu de rendez-vous à l'heure fixée par le programme ci-dessous.
- Le programme peut être consulté sur le site www.cottens-fr.ch, au pilier public et au Denner-Satellite.

Jour	Date	Rendez-vous	Lieu	Durée	Heure départ	Heure retour
Judi	19.04.2018	Ancien Café	Treytorrens - Chavannes-le-chêne -Treytorrens (Michel)	3.00-3.30 h	8.30	journée
Judi	26.04.2018	Ancien Café	Farvagny -Le Bry - Villars d'Avry - Vuisternens - Farvagny	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Judi	03.05.2018	Ancien Café	Le Pratzet - Montevraz - Le Pratzet	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Mercredi	09.05.2018	Ancien Café	Cottens - Posat -Grenilles - Autigny - Cottens	2.30-3.00 h	8.30	12.00
Judi	17.05.2018	Ancien Café	Vers-chez-Perrin - Villarey - Vers-chez-Perrin (Roland)	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Judi	24.05.2018	Ancien Café	Massonnens - Le Châtelard - Massonnens	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Mercredi	30.05.2018	Ancien Café	Les Terrasses du Lavaux (Jeannette)	3.30-4.00 h	8.30	journée
Judi	07.06.2018	Ancien Café	Vers-chez-Perrin - Bretonnière - Torny - Vers-chez-Perrin (Roland)	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Judi	14.06.2018	Ancien Café	Chevroux - Gletterens - Chevroux (Marc-Antoine)	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Judi	21.06.2018	Ancien Café	Onnens - Corjolens - Prez - Lovens (Jean-Marc)	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Judi	28.06.2018	Ancien Café	Corbières - Villarvolard (par la montagne)	3.30-4.00 h	8.30	journée
Judi	05.07.2018	Ancien Café	Belfaux Circuit	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Judi	12.07.2018	Ancien Café	Gibloux Ouest - Villasiviriaux circuit	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Judi	19.07.2018	Ancien Café	Villars-sur-Glâne -Hauterive - Villars-sur-Glâne (Michel)	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Judi	26.07.2018	Ancien Café	St-Loup - Romainmôtier - St-Loup (Jean-Marc)	3.30-4.00 h	8.30	journée
Judi	02.08.2018	Ancien Café	Tentlingen circuit	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Judi	09.08.2018	Ancien Café	Fribourg circuit	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Judi	16.08.2018	Ancien Café	Villarzel - Henniez - Villarzel	2.00-2.30 h	8.30	12.00



Le 1^{er} décembre 2018
le FC Cottens organisera un grand souper
pour fêter ses 60 ans.

Veillez svp réserver cette date si vous désirez passer une très belle soirée.
Un flyer et des informations sur les réseaux sociaux vous donneront plus de détails.



La Bibliothèque régionale d'Avry est ouverte à tous les habitants.

Quand ?

mardi - jeudi - vendredi 15h - 18h
mercredi 15h - 19h30
samedi 9h - 12h
vacances scolaires : mercredi et samedi uniquement

Quoi ?

- plus de 20'000 documents
- 8 documents pour un prêt d'un mois
- Tarifs :
 - Enfant jusqu'à 16 ans gratuit
 - Apprenti - étudiant : 15.- par année
 - Adulte : 30.- par année

Rendez-vous mensuels (sauf vacances scolaires)



Né pour lire

Pour les tout-petits de 0 à 4 ans
avec leurs parents ou grands-parents

Chaque 3^{ème} mercredi du mois
de 10h à 11h



Chaque 1^{er} mercredi du mois de 14h à 15h

Pour tous les enfants dès 4 ans
ou pour les plus petits accompagnés d'un adulte



2 mai 2018

à la Bibliothèque régionale d'Avry de 18h30 à 20h30

***Vous voulez tester une liseuse ?
L'emprunt d'un e-book vous paraît complexe et inaccessible ?***

Cet atelier pratique est fait pour vous !

Des bibliothécaires de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire sont à votre disposition pour tester et vous présenter FReBOOKS (utilisation, fonctionnement, téléchargement, etc).

*matériel à votre disposition
venez avec le vôtre si vous le souhaitez
gratuit et sans inscription*

026 470 21 42
CO Sarine-Ouest

biblioavry@bluewin.ch
Route de Matran 24

<http://bra.avry.ch>
1754 Avry-sur-Matran

Hommage au dernier facteur de Cottens

p.a. le Paradis

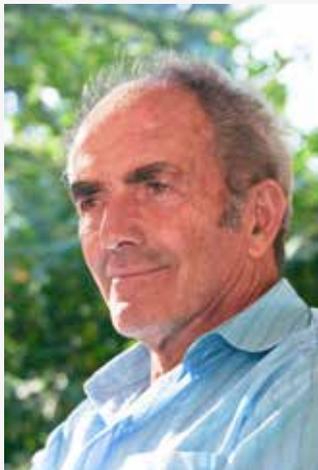


Figure attachante, sympathique et familière de notre village, Monsieur Jean-Pierre Dubey s'en est allé, le 1er décembre 2017, comme pour sa dernière tournée.

Hermès de la mythologie grecque, Mercure de la mythologie romaine, ange (au sens étymologique) selon la Bible, Monsieur Dubey était tout cela : un messenger. Porteur de nouvelles, bonnes heureusement, mais parfois aussi moins bonnes, qu'il trimbalait dans sa vénérable sacoche, il a parcouru nombre de kilomètres, sur son vélo jaune, dans les rues et ruelles du village, par tous les temps. Les raccourcis au travers des prés n'avaient pas de secret pour lui. Banquier roulant, il délivrait mêmes les rentes AVS et les remboursements.

Il était toujours attentif aux autres, toujours disponible et serviable. S'il a distribué tant de lettres et de paquets, il a dû recueillir aussi beaucoup de confidences. C'était le côté pastoral et social de son métier.

Mais, malgré son coup de pédale énergique et volontaire, la terrible maladie l'a touché, l'a rattrapé et finalement l'a vaincu, le forçant à mettre définitivement pied à terre.

Le souvenir de son visage, de son sourire, de sa gentillesse restera gravé dans le cœur de tous les villageois qui l'ont connu.

Très nombreux étaient-ils, le 6 décembre 2017, à lui rendre hommage en l'église de Cottens.

A son épouse, à ses enfants et petits-enfants, s'adresse notre message de sympathie.



Jean-Marc Sudan

Concours de mots-croisés «Le printemps en forêt»

**NOS FORÊTS.
UNE RICHESSE
POUR TOUS.
forêt.ch**

Pour fêter le printemps, les propriétaires et les professionnels forestiers vous proposent un concours de mots-croisés sur le thème de la forêt, un espace libre d'accès qui impose le respect.

Délai de participation (cachet de la poste ou date d'envoi): le 31 mai 2018

Envoyez l'expression mystère par courrier à:

Barbara Studer, Rosenweg 14, 4501 Soleure, ou par courriel à: info@foret.ch

Les prix suivants récompenseront les gagnants, après tirage au sort:

1^{er} prix: 500 francs en chèques Reka

2^e prix: 100 francs en bon d'achat auprès de ForêtShop

3^e au 5^e prix: un couteau de poche Victorinox «Forester», d'une valeur de 44 francs chacun

6^e au 10^e prix: un livre «Guide des curieux en forêt», d'une valeur de 32 francs chacun



HORIZONTALEMENT : 1. Pour assurer la ... des forêts suisses, on n'y récolte pas plus de bois que le volume qui y croît. Au-delà des barrages et signaux «Coupes de bois», vous mettez votre vie en Petite reine des bois. 2. Descendu bien loin d'ici. Le meilleur moment pour profiter des forêts. Son homme est quelconque. Se dresse sur des têtes blondes. 3. Débarrassé de tout soupçon. Figure dans les cartes. Toutes les forêts ont un propriétaire et nous sommes leurs La forêt est un univers où règnent le ... et la tranquillité. 4. Mesure de surface forestière. Casse la croûte au jardin. Une petite sortie dans la forêt. Il est sage d'en parler. 5. Rendent tout possible. Plus nombreuses dans le pavé. Grande menace sur nos forêts. Garçons d'écurie. 6. Vieille chaussure à traîner. Instrument à cordes. 7. Pose problème à plus d'un étudiant. Carte d'avenir. À moi ! 8. Il suffit d'une tasse pour la boire. Annonce le renouveau. Salles de spectacle. 9. Sou de Bruxelles. Bouchée de poisson. La loi suisse le dit: les forêts sont ... d'accès. Un coup en l'air. 10. On apprécie la forêt pour le bon ... qu'on y respire. Si le chien y est attaché, il sera le bienvenu en forêt. Massif des Alpes suisses. En été, la moitié de la population va au moins un ... par semaine en forêt. 11. Soutenu par une perche. Au premier degré, ils sont germinaux. Une des stars de la musique pop anglo-saxonne.

VERTICALEMENT : A. Invitation lancée par la forêt. B. Solo chanté à l'opéra. Pris au piège. C. Bette comme chou. Il mange comme un cochon. D. Se fait mousser dans les pubs. Vieux dieu des forêts. Rougit facilement si elle est blanche. E. Descendu tout d'un coup. Se montre utile lors d'une randonnée forestière. Ruisselet. F. La forêt héberge plus de 40% des plantes et des animaux G. Moyen de transport dans certaines forêts. Bien mal parti, dans le fond. H. Son livre contient des écrits pieux. Propre à lui. I. Se plante avant de faire son trou. Là est la difficulté. J. Terme de liaison. Préfixe égalitaire. K. Nous met en garde. Gardé en mémoire. L. Article. M. Expression de toute beauté. N. Sans effets, sauf sur son entourage. Tronc. Applaudissements rythmés. O. Appoint à la parole. Boulettes des îles. P. Un homme de classe. Q. Témoin de règlement de compte. Rendent l'atmosphère électrique. R. Entretien léger. Ils sont organisés par le CIO. S. Haut en bassesse. Année-lumière. Début de flirt. T. Il permet l'accès au réseau. Il met fin au célibat. U. La forêt couvre environ le de la Suisse. Un sujet dans nos forêts.



Rallye villageois

avec la participation de 10 sociétés locales

Départ de 13h30 à 15h sur la place rouge de l'école

Venez nombreux en famille ou entre amis découvrir ou redécouvrir votre village de manière conviviale et décontractée!

En soirée : animation musicale, bar, snack et bonne humeur !

Mini disco pour les enfants

Organisation:
Commission d'animation Cottens



L'agenda local

Mai 2018

Sa	12	Loto Fanfare les Martinets
Di	20	Course de nuit AMCC
Je	24	Sortie des aînés
Sa	26	Loto Ecole de la Clé

Juin 2018

Sa	16	Loto Club des lutteurs
Di	24	Tournoi villageois Pétanque

Juillet 2018

Di	1	Course de jour AMCC
----	---	---------------------

Août 2018

Sa	25	Rallye villageois
Me	29	Assemblée Choeur mixte

Septembre 2018

Sa	1	Promenade Choeur mixte
Sa	1	Loto Fanfare
Sa	8	Loto FC Cottens Senior
Sa	15	Loto Conseil des parents
Sa-Di	15-16	Sortie des 65 ans AMCC
Sa	22	Matinée de chant Choeur mixte
Sa	22	Loto Choeur mixte
Je-Ve-Sa	27-28-29	70 ans Jeunesse

Octobre 2018

Sa	6	St-Protais Choeur mixte
Sa	6	Loto Samaritaines
Di	7	Tournoi interne Pétanque
Me	10	Assemblée Gym
Sa	13	Loto Jeunesse
Sa	20	Amicale des pompiers
Di	21	Montage décor Théâtre
Me	24	Don du sang
Ve	26	Assemblée AMCC
Sa	27	Loto Tireurs sportifs
Ma	30	Générale Théâtre

Novembre 2018

Sa	3	Vente de vins FC Cottens
Ve	9-16-23	Représentation Théâtre
Sa	3-10-17-24	Représentation Théâtre
Di	4-11-18	Représentation Théâtre
Di	18	Confirmation Paroisse
Sa	24	Fondue Choeur mixte
Ve	30	St-Nicolas Jeunesse

Décembre 2018

Sa	1	Souper 60 ans FC Cottens
Sa	8	Marché de Noël
Di	9	Noël des aînés
Sa	15	Loto Fanfare
Di	16	Concert de l'Avent Choeur mixte
Sa	22	Loto FC Cottens

La BCF, proche de vous!



SUCCURSALE DE COTTENS HEURES D'OUVERTURE

lundi au vendredi 08h30 - 12h00
13h30 - 17h00

jeudi 08h30 - 12h00
13h30 - 17h30

BANQUE CANTONALE DE FRIBOURG

Succursale de Cottens
Route de Fribourg 44
1741 Cottens

www.bcf.ch



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert